



78 avenue de Bretagne
BP 90392
85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

N° de l'établissement : 0850032Y

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 novembre 2024

I- Ouverture de la séance

En ce jour, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Monsieur TESSON, Proviseur.

La séance commence à 18h05.

Sont absents et excusés : M. BLANCHET, M. PECHEUL, Mme MESTRIPIERI, M. CHAPALAIN, M. BELLOT, Mme BOUSSAINGAULT, Mme LEPAROUX-PHELIPPEAU

Pour plus de détails sur la liste complète, titulaires ou suppléants, consulter la liste d'émargement.

Le nombre de présents en début de séance est de 20 pour un quorum de 15.

II- – Ordre du jour

Point N°1 : Installation du conseil d'administration

M. le Proviseur explique la fonction et compétences du Conseil d'administration.

Tour de table avec présentation des personnes présentes.

Indication de penser à prévenir et transmettre les documents aux suppléants.

M. le Proviseur remercie M. Lesaffre (personnalité qualifiée) de sa présence.

M. le Proviseur donne un calendrier prévisionnel des prochains CA.

Vote à l'unanimité

Votants : 20	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20
--------------	------------	----------------	-----------

18h25 : arrivée d'un représentant des parents d'élèves.

Point N°2 : approbation du PV du CA du 03 octobre 2024

Question d'une représentante des personnel ATSS sur la subvention Région pour le laboratoire SVT, demande de précision. Réponse de Madame la Secrétaire Général : le matériel a été acheté.

Le PV du CA précédent est soumis au vote.

Vote à l'unanimité

Votants : 21	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 21
--------------	------------	----------------	-----------

18h30 : arrivée de Mme HODEBERT représentante des parents

Point N°3 : Installation des commissions

M. le Proviseur présente les différentes commissions et leur rôle.

Lors de la présentation du Conseil de Vie Lycéenne :

- M. le Proviseur a indiqué avoir rencontré 2 élèves représentants du CVL le mardi 5 novembre dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement (jeudi 7 novembre), les élèves ont proposé d'installer une banderole de sensibilisation.

Un représentant des élèves a pris la parole pour expliquer leur projet aux membres du CA.

- M. le Proviseur-adjoint a pris la parole pour expliquer qu'un auto-questionnaire du Ministère destiné aux élèves de Seconde, Première et Terminale sur leur ressenti au lycée, sera diffusé via Pronote du 7 au 14 novembre 2024 (les réponses sont anonymes). M. le Proviseur apporte la précision qu'il s'agit d'avoir un état du climat général de l'établissement et non des cas précis.

- M. le Proviseur a présenté le groupe PHARe et son rôle en charge de gérer les problématiques du harcèlement.

Lors de la présentation du CESCE :

- M. le Proviseur a donné la date du prochain CESCE , mardi 19 novembre à 13h00

- M. le Proviseur avec l'infirmière et la CPE ont listé les événements et interventions mis en place sur l'année scolaire 2023-2024.

Vote à l'unanimité

Votants : 22	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 22
--------------	------------	----------------	-----------

Point N°4 : Présentation du règlement intérieur du CA

Monsieur le Proviseur liste les articles et les présente, il indique qu'il peut être modifié par amendement.

Monsieur le Proviseur indique que le CA compte 28 membres avec un quorum de 15.

Vote à l'unanimité

Votants : 22	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 22
--------------	------------	----------------	-----------

Point N°5 : Conventions et contrats

Présentation de la convention entre la Région et le comité Départemental d'Escrime de Vendée pour l'utilisation des locaux les 8 et 9 mars 2025.

Vote à l'unanimité

Votants: 22	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 22
-------------	------------	----------------	-----------

Présentation de la convention de Formation Professionnelle Continue entre le lycée et la société APAVE (habilitation à la conduite et maintenance de l'autoclave pour les personnels de laboratoire SVT.

Vote à l'unanimité

Votants : 22	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 22
--------------	------------	----------------	-----------

Présentation de la Convention de partenariat entre le lycée et les Sables d'Olonne agglomération : Point Ecoute Jeunes.

M. Le Proviseur-adjoint a indiqué qu'il s'agit de la création d'un point écoute jeunes (rencontre éducateur prévention de la ville –jeunes du lycée sur la base du volontariat), décidé suite à la rencontre entre les éducateurs de prévention et les CPE avant les vacances de la Toussaint.

Madame la CPE indique que les interventions de l'éducateur sont en « mode pause » suite à la restructuration du service.

Vote à l'unanimité

Votants : 22	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 22
--------------	------------	----------------	-----------

Présentation de la convention dans le cadre de la persévérance scolaire et de la lutte contre le décrochage scolaire.

4 conventions :

- Convention relative à l'organisation de stage d'observation en milieu professionnel

Vote

Votants : 22	Contre : 1	Abstention : 0	Pour : 21
--------------	------------	----------------	-----------

- Parcours aménagé de la formation initiale - PAFI

Vote à l'unanimité

Votants : 22	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 22
--------------	------------	----------------	-----------

- Convention relative à l'organisation de stage d'initiation en milieu professionnel

Vote à l'unanimité

Votants : 22	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 22
--------------	------------	----------------	-----------

- Convention de formation Inter-établissements « Parcours personnalisé de formation »

Vote à l'unanimité

Votants : 22	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 22
--------------	------------	----------------	-----------

M. le Proviseur intervient pour préciser que 87% des élèves de Seconde de 2023-2024 ont trouvé un stage d'observation pour juin 2024.

Question d'un représentant d'élèves : les élèves Secondes sont-ils uniquement concernés par les stages d'observation ? M. le Proviseur indique que la réglementation est stricte pour les – de 16 ans (uniquement stage d'observation).

Stage d'initiation professionnel demeure possible à condition qu'il n'y ait pas de mise en danger de l'élève.

Point N°6 : Calendrier et informations divers

Intervention de M. le Proviseur-adjoint pour information sur les conseils de classe de Première et Terminale avec transmission des dates aux parents.

M. le Proviseur-adjoint indique qu'il n'y a pas de conseils de classe de Seconde par trimestre mais par semestre à partir de cette année scolaire, mais qu'un envoi aura lieu le 8 novembre par mèl de relevés de note de mi-semestre pour les Secondes. Rappel de la date de réunion Parents-Professeurs pour les Secondes, le vendredi 15 novembre.

M. le Proviseur-adjoint indique aussi dans les 15 derniers jours de décembre 2024 qu'une présentation des séries technologiques et des spécialités aura lieu auprès des Secondes.

Mme la Secrétaire Général présente les demandes PAREO 2025 qui se sont faites en deux temps :

- 1^{ère} demande pouvait être faite jusqu'au 18 octobre 2024 avec réponse en février 2025 (équipement ARL, équipements informatiques, matériels et mobiliers)
- 2^{ème} demande aura lieu en janvier avec réponse en mai 2025

Point N°7 : Questions diverses

- 1^{ère} question : Lors de la réunion consacrée aux pactes, vous étiez en attente de la transformation de 20 HSA en HSE, celle-ci est-elle désormais effective ? (*posée par une représentante des personnels enseignants*)

Réponse de M. le Proviseur : Etablissement régit par 3 types d'heures HSE, HSA et heures supplémentaires effectives à la demande. Cette année, économie sur moyen de financement, le Proviseur indique qu'il a obtenu la transformation des heures HSA en HSE (entre 500 et 600h).

- 2^{ème} question : quel sort est réservé au ATI qui dépendent de la Région ? (*posée par 2 représentantes des personnels enseignants*)

Réponse de Mme la Secrétaire Général :

- pas d'équité entre les établissements sur la fonction d'ATI et plus de mobilité (informations données lors réunion de la Région)
 - des groupes de travail ont été constitués à la Région, M. Hugebaert (ATI) en fait partie.
- Pour le moment, en attente de réponse pas de décision pour l'instant.

III- Conclusion

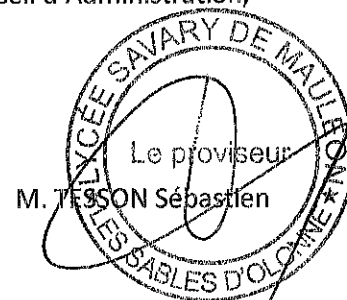
Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 20h04.

Le Secrétaire de la séance,



Mme BECHIEAU Laurence

Le Président du Conseil d'Administration,



Le proviseur
M. TESSON Sébastien